



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET  
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*

900000001

ADDITIF N° ...../ADD/MINEPAT/CISPM/2020 DU ..... RELATIF A L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 DU 06 AVRIL 2020, EN  
VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE  
CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE  
D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE KOUSSERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN  
PROCEDURE D'URGENCE.

#### AU LIEU DE:

##### 1. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05 à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28

##### Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte 05, Immeuble Rose, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 29 avril 2020 à 14 heures, heure locale.

##### 2. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29 avril 2020 à 15 heures heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

##### 3. Critères d'évaluation des offres

###### A- Principaux Critères éliminatoires

- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence de déclaration signée sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Note Technique inférieure à 70%.

#### LIRE:

##### 4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la porte 317 à l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

##### Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte B33, annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 13 mai 2020 à 14 heures, heure locale.

##### 5. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13 mai 2020 à 15 heures heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.



1

6. Critères d'évaluation des offres

A- Principaux Critères éliminatoires

- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de déclaration signée sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Non cohérence entre le sous-détail des prix unitaires et le bordereau des prix unitaires ;
- Note Technique inférieure à 70%.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication)
- CMSPM/MINEPAT
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire.



